

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A
MONSIEUR BERTRAND GERARDI POUR LA
PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

Direction Ressources - Secrétariat des
assemblées
N° 2020-A- 65

Monsieur Xavier BONNEFONT, agissant en qualité de président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême,

- Vu l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précisant l'objet et la composition de la commission consultative des services publics locaux,
- Vu la délibération n° 253 du conseil communautaire de GrandAngoulême en date du 15 octobre 2020 portant constitution de la commission consultative des services publics locaux,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de désigner Monsieur Bertrand GERARDI, conseiller délégué, membre du bureau, pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

ARRETE

Article 1^{er} – Monsieur Bertrand GERARDI, conseiller délégué, membre du bureau, est désigné pour assurer en mes lieu et place la présidence de la commission consultative des services publics locaux.

Article 2 – Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera est notifié à l'intéressé.

Angoulême, le 11 janvier 2021

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le **11/01/2021**
Publié ou notifié,
Le **12/01/2021**